



OBLIGEONS FORD À MAINTENIR NOS EMPLOIS À FAI



Jeudi 05 décembre 2013

Ces dernières semaines, nous avons rencontré à notre demande les Pouvoirs Publics (Conseil Régional, CUB, Conseil Général, Mairie de Blanquefort) puis le Préfet représentant l'État et plusieurs partis politiques présents dans les différentes institutions. Nous les avons alertés suite à l'annonce de la direction de FAI de recourir au chômage partiel pour 2014 alors que Ford Europe était venu en mai dernier et s'était engagé à maintenir 1000 emplois Equivalent Temps Plein en CDI à l'usine FAI sur cinq ans. Il n'était alors pas du tout question à ce moment-là de chômage partiel, celui-ci devant se terminer fin 2013. Ce sont bien 1000 emplois actifs pour lesquels Ford s'est engagé !

Une partie des aides publiques que Ford compte toucher étant conditionnée au maintien des 1000 emplois, nous pensons que le Préfet et les Pouvoirs Publics ont un rôle important à jouer pour pousser Ford dans le bon sens. Dans cette optique et suite à ces rencontres, un comité de suivi devrait se mettre en place vers le mois de février.

La CGT a aussi rappelé que pour la pérennité de l'entreprise et de ses 1000 emplois minimum, il faut impérativement qu'une activité supplémentaire conséquente soit installée à FAI et que ni la direction locale ni la direction Européenne ne communiquent à ce sujet malgré nos questions répétées.

Ce que nous constatons, c'est que la direction de FAI voudrait bricoler les chiffres, tenir des comptes d'apothicaires, pour faire que par exemples, un emploi à temps partiel soit considéré comme un emploi à temps plein, ou encore que des suspensions de contrat soient pris en compte pour qu'au final, son addition fasse 1000. Elle est prête à tout pour atteindre le nombre qui donne droit aux aides publiques.

Résultat, d'un côté, Ford promet 1000 emplois pour toucher les aides à l'investissement et de l'autre, Ford demande à l'État de payer du chômage parce qu'il n'atteint pas ces 1000 emplois !

Le comble, c'est que Ford ne compte même pas poursuivre le complément des 5% sur la base de calcul de l'indemnité de chômage partiel des salariés, ce qu'il a pourtant fait de septembre à décembre de cette année afin d'amoinrir les baisses de salaires !

Alors pour toutes ces raisons, nous avons sollicité le Préfet et les Pouvoirs Publics afin qu'ils pèsent dans la balance pour inciter Ford à tenir ses engagements. Mais ça ne suffira certainement pas. C'est à nous tous, salariés, de prendre nos affaires en main.

Que ce soit pour que Ford attribue une activité nouvelle à FAI, pour que des productions soient ré-internalisées (comme l'usinage de body-valves, housing, pompes, arbres, différentiels, convertisseurs... que nous ne fabriquons plus pour la 6F35), pour que nos conditions de travail mises à mal avec le démarrage des activités s'améliorent ou pour éviter les pertes de salaires, il faut que nous réagissions tous ensemble.

Nous n'avons jamais rien obtenu sans mobilisation. Il s'agit de faire renaître la résistance du côté des ouvriers. Nous devons nous donner les moyens d'obliger Ford à tenir ses engagements et maintenir notre niveau de rémunération.

Pour s'informer allez sur le site de la CGT-Ford : www.cgt-ford.com

Mail envoyé au Préfet et à la Direccte par la CGT-Ford

Mesdames, Messieurs,

Nous avons été informés ce lundi 25 novembre en réunion de Comité d'Entreprise que Madame Petit, Inspectrice du Travail, avait procédé au calcul de l'effectif de FAI suivant la convention du 24 mai 2013. Une convention qui mentionne le maintien d'au moins 1000 emplois ETP (Equivalent Temps Plein).

Le chiffre annoncé est de 1006. Mais la direction de FAI nous a informés dans le même temps qu'elle souhaitait que le mode de calcul soit différent considérant que les suspensions de contrat (au nombre de 5 à ce jour) fassent partie de l'effectif, ainsi que tous les temps partiels soient considérés comme 1 emploi « plein ».

Nous considérons que le premier calcul est correct donc nous ne comprendrions pas que dans l'avenir ce soit différent. Ce sont bien les ETP qui doivent être pris en compte.

A ce jour un grand nombre de collègues sont au chômage partiel, ce qui signifie qu'une partie des salaires est payée par l'Etat. Nous ne sommes donc pas dans une situation où l'on peut dire que l'ensemble du personnel est à temps plein. De ce fait les conditions d'attribution des différentes subventions suite à l'accord du 24 mai 2013 sont pour nous loin d'être respectées. Il mentionne bien le maintien d'au moins 1000 emplois ETP ce qui n'est pas vrai. En plus une nouvelle demande de chômage vient d'être faite par la direction de FAI, avec l'argument d'un sureffectif de 180 personnes pour l'année 2014, ce qui confirme que les 1000 emplois ETP ne seront pas effectifs.

Nous tenons à vous préciser que nous contestons les calculs de la direction de FAI dont le chiffre de 180 personnes en sureffectif pour l'année 2014. Plusieurs réorganisations de services et secteurs sont en cours ou déjà réalisées depuis quelques mois. A chaque fois cela se traduit par des suppressions de postes alors que la charge de travail même actuelle nécessite souvent le maintien de tous les effectifs.

En fait, la direction qui le reconnaît elle-même se trouve dans une logique de réduction des coûts et donc des effectifs. Le CHSCT est intervenu dans plusieurs situations (expertise et enquête votées) pour défendre des conditions qui se dégradent actuellement suite à ces effectifs calculés au minimum.

Pour finir, nous tenons à souligner le côté complètement ubuesque de la dernière réunion du Comité d'Entreprise (lundi 25 novembre). La direction n'a pas su répondre aux demandes de précisions concernant les effectifs estimés utiles par secteur et par métier pour l'année prochaine. Elle n'a pas su non plus expliquer comment elle obtient 180 personnes en trop.

Et enfin, la perle du jour, à notre question sur ce qui se passerait si les services de l'Etat ne donnaient pas son accord pour le chômage partiel en 2014, la direction a répondu qu'elle ne savait pas. Rajoutant que Ford Europe n'avait pas dit ses intentions sur le maintien ou pas des 1000 emplois. En tout cas rien n'est prévu en ce sens à ce jour.

Pour nous, la direction dit clairement que l'engagement des 1000 emplois signé en mai 2013 n'est pas un engagement ferme pour Ford. Cela justifie à notre avis une intervention de l'Etat et dans un premier temps à refuser le chômage partiel.

Nous sommes disponibles évidemment pour vous rencontrer si vous le souhaitez. En tout cas, une commission de suivi doit se réunir urgemment.

Cordialement.

La CGT-Ford

Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !